

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

NIF : 408015000027003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 07 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de La Wilaya de Mostaganem informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis 2ème d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°20/2026 paru dans les quotidiens nationaux « الجمهورية » en date du 20/07/2026 et « L'écho d'oran » en date du 20/07/2026 et presse électronique en date du 26/07/2026, relatif au projet :

Entretien et réparation sur les chemins de Wilaya, Budget Wilaya, Chapitre 9040, Article 631 uniquement pour les lots suivantes :

Lot n°03 : Entretien et réparation sur le CW49A du PK 07+000 Commune de Mazagran.

Lot n°04 : Entretien et réparation sur le CW10 entre PK 18+100 et PK 18+400 Commune de Sidi Ali.

Lot n°05 : Entretien et réparation sur le CW52 du PK 17+500 et PK 21+000 et CW69A du PK 1+500 au PK 2+500 Commune Nekmaria et Achaacha.

Qu'a l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières, le projet est attribué provisoirement comme suit :

Intitule	Entreprises	Montant (DA)	Délai	Note technique	Observation
Lot n°03 : Entretien et réparation sur le CW49A du PK 07+000 Commune de Mazagran.	ETP MEKHANFAR ABDELLAH MOSTAGANEM NIF : 17227090028815700000	3 498 600,00 DA	02 Mois	71,50	Offre moins disante
Lot n°04 : Entretien et réparation sur le CW10 entre PK 18+100 et PK 18+400 Commune de Sidi Ali.	ETPH BOULARAS ABDELKADER MOSTAGANEM NIF : 188270100863133	1 999 200,00 DA	01 Mois	58,00	Offre moins disante
Lot n°05 : Entretien et réparation sur le CW52 entre PK 17+500 et PK 21+000 et CW69A du PK 1+500 au PK 2+500 Commune Nekmaria et Achaacha.	ETPH BOULARAS ABDELKADER MOSTAGANEM NIF : 188270100863133	2 737 000,00 DA	01 Mois	58,00	Offre moins disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidature (offre technique et financière), sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Mostaganem dans un délai de dix (10) jour à compter de la 1ère publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale , ou/et presse électronique, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limité pour introduire un recoure est prorogée au jour ouvrable suivant.